



Paris, le 29 avril 2008 - N°115/D130

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Formation urbanisme, équipement, logement

Réunion du 30 mai 2008

Fiche descriptive d'enquête présentée pour avis d'opportunité

	Page
Enquête sur les déchets produits par l'activité de la construction en 2008	2

Enquête sur les déchets produits par l'activité de la construction en 2008

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur les déchets produits par l'activité de la construction en 2008

2. Service producteur

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
Secrétariat Général
Direction des affaires économiques et internationales
Service économie, statistiques et prospective

3. Service réalisant la collecte

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
Secrétariat Général
Direction des affaires économiques et internationales
Service économie, statistiques et prospective

4. Historique de l'enquête

Il s'agit d'une enquête ancienne largement rénovée. De plus, l'enquête, sur un champ aussi vaste est nouvelle, la précédente enquête, réalisée en 2004, n'ayant porté que sur le champ de la démolition.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits : néant

6. Objectifs généraux de l'enquête

Recaler les estimations biennales fournies à Eurostat dans le cadre du règlement européen sur les statistiques de déchets (RSD) demandant la production de déchets selon leur nature et leur mode d'élimination.

Principaux thèmes abordés

- 1 - Décomposition du CA par nature de chantier : travaux publics, démolition, réhabilitation lourde, entretien-amélioration, construction neuve
- 2 - Décomposition de la production de déchets selon leur nature et leur mode d'élimination
- 3 - Freins à une démarche plus durable des entreprises en matière de réduction des déchets à la source, de la mise en décharge,...
- 4 - Eléments de coût de gestion des déchets
- 5 - Formation-qualification des personnels
- 6 - Nombre moyen de bennes de tri sur les chantiers (par nature de chantier)
- 7 - Dépenses/investissements pour une meilleure valorisation des déchets (tri généralisé, démolition « en finesse »...)
- 8 - Question sur un éventuel diagnostic préalable aux chantiers de démolition

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête serait réalisée en août-septembre 2009 sur l'exercice 2008. Ses résultats, disponibles au 1er trimestre 2010, permettraient de recaler les estimations biennales fournies à Eurostat dans le cadre du RSD.

Deux autres utilisateurs importants seront la FNTP et la FFB, qui ont mis en place en parallèle un répertoire des décharges en France.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête permettrait de recalculer les estimations biennales fournies à Eurostat dans le cadre du RSD.

Il s'agit d'une enquête unique

L'opportunité est demandée pour le seul projet d'enquête.

10. Cible de l'enquête

L'unité économique interrogée est l'entreprise. Le nombre d'entreprises interrogées ne devrait pas dépasser 6 000 unités.

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Le champ de l'enquête porte sur les entreprises du secteur de la construction (codes APE 41.2, hors promotion-construction, 42 et 43).

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvre la France métropolitaine seulement

13. Bases de sondage,

La base OCEAN.

Échantillonnage

L'échantillon est un échantillon stratifié (APE et taille d'entreprise) à probabilités égales.

14. Mode de collecte

- Le questionnaire est distribué par la poste,
- Aucune utilisation de données administratives n'est possible ni prévue
- Aucun appariement n'est envisagé.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

L'enquête sera réalisée au cours des troisième et quatrième trimestre 2009.

Il s'agit d'une enquête lourde, dont la reconduction n'est pas envisagée avant 2015.

16. Contraintes imposées à l'enquête

Le questionnaire comportera 5 pages. Le temps de réponse moyen ne devra pas dépasser 2 heures, recherches comprises.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Le comité de pilotage sera composé de membres du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, de l'Insee et des fédérations professionnelles représentatives des entreprises enquêtées (CAPEB, FFB et FNTP).

18. Exploitation et diffusion des résultats

Les résultats de l'enquête feront l'objet d'une publication sous forme d'un quatre-pages. Il sera diffusé sur le site Internet du SESP.

Ils seront également utilisés pour recalculer les estimations biennales fournies à Eurostat dans le cadre du RSD.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'enquête sera réalisée et exploitée par le bureau de la statistique des entreprises de construction, au sein de la sous-direction de l'observation statistique de la construction du Service économie, statistiques et prospective du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.

Procédures particulières : néant